Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212202469-20251205-882025-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

88/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq le cinq décembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. GUINARD, Maire.

Date de la convocation : 27/11/2025 Date d'affichage : 27/11/2025

ETAIENT PRESENTS :M GUINARD S, Mme PANSARD A, M. HANNISGBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme BERECHEL C, Mme PIGNOCHET S, M. LE MOINE S, Mme MINOUX C, M. VILSALMON B, M. BALCOU E, M. DEPAGNE D, M. TOUCHERY F, Mme CLEMENT C.

ETAIENT ABSENTS : Mme GODIN A, M LE NOAN A, Mme LE FUSTEC T (Procuration à Mme PIGNOCHET), M. RENAULT P (Procuration à Mme PANSARD), Mme RENAULT C (Procuration à M. HANNIGBSERG).

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. FREDERIC TOUCHERY.

OBJET 1.1: RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCES AU 01 JANVIER 2026

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence paru dans le Ouest France du 7 juillet 2025, Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal les résultats des offres de différents assureurs pour 4 lots :

- Lot 1 : Dommage aux biens
- Lot 2 : Responsabilité civile
- Lot 3 : Automobile
- Lot 4 : Protection juridique

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le cabinet CONSULTASSUR de VANNES,

Sur proposition de Monsieur Le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

❖ DECIDE d'attribuer les lots comme suit :

Lot N°1 DOMMAGES AUX BIENS	SMACL	14 862 € TTC / an
Lot N°2 RC	GROUPAMA BRETAGNE	5 274 € TTC / an
Lot N°3 FLOTTE AUTO	GROUPAMA BRETAGNE	2 535 € TTC / an
Lot N°4 PROTECTION JURIDIQUE	GROUPAMA BRETAGNE	1 310 € TTC / an

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212202469-20251205-882025-DE

❖ AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les contrats d'assurance pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2026.

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire	Le Maire
TOUCHERY Frédéric	GUINARD Serge